

Décision

Générale

colonial

Décision n° 818 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES

n° 818

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
13 juillet 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un secoure temporaire de cina mille francs (5.000 fr) est accordé au titre de l'année 1960 à M. Hassan Gouled Ibrahim, demeurant au quartier n° 6. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1960.